

## **HONORAIRES AGENCE** Applicable au 01/02/2023

### Honoraires de transaction

<b>PRIX DE VENTE</b>	<b>Ne sont pas cumulatifs entre eux HONORAIRE<sup>1</sup></b>
Jusqu'à 50 000 €	4990€ TTC
50 001€ à 60 000€	5990€ TTC
60 001€ à 70 000€	6990€ TTC
70 001€ à 90 000€	7990€ TTC
90 001€ à 110 000€	8990€ TTC
110 001€ à 130 000€	9390€TTC
130 001€ à 150 000€	7.5 % du prix
150 001€ à 180 000€	6.5% du prix
180 001€ à 300 000€	6% du prix
300 001€ à 500 000€	5% du prix

Au-delà de cette tranche le barème de 4% s'applique

Garage 2500€ TTC

### **<sup>1</sup>Honoraires charge acquéreur**

#### LOCATIONS :

Loyers hors charges : Montant réparti à hauteur de 50% pour le locataire et 50% pour le bailleur

- L'agence ne reçoit, ni ne détient de fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de la rémunération ou commission